

de route. Nous la faisons cependant, parce que nous avons recueilli nous-même de la bouche des colons les faits que nous venons de signaler, sans crainte d'être contredits. Il arrive si peu souvent que les travaux dont le Gouvernement paye lui-même les frais soient faits d'une manière économique et avantageuse pour les colons, que nous croyons de notre devoir de le signaler lorsque nous avons pour appuyer notre dire le rapport des colons mêmes. Nous croyons nous faire l'écho de ces braves colons qui voudraient voir le défrichement des townships qui les environnent, fait avec encore plus de vigueur, en suggérant au Gouvernement la nomination de M. Gagnon comme agent de colonisation pour ces cantons, en même temps qu'il dirigerait les travaux de route qui pourraient être faits par la suite. Tout en surveillant ces travaux, cet agent pourrait travailler à y amener de nouveaux colons et leur offrir toutes les informations désirables; veiller surtout à ce que tous les propriétaires agissent de bonne foi en se conformant aux réglemens qui leur donnent le droit de propriétaire, etc. De cette manière le défrichement des terres de ces différents cantons se ferait plus rapidement, et les colons déjà établis n'auraient qu'à y gagner.

Le Révd Père Lacasse voulant s'assurer par lui-même des avantages qui pourraient être offerts aux colons par le défrichement des terres dans les townships Escourt et Cabano, devait prendre cette direction le lendemain matin, 25 septembre.

Avant le départ, grand nombre de colons assistaient à une messe dite à leur intention par le Révd Père Lacasse, afin que Dieu répande sur leur famille et sur leurs travaux ses grâces les plus abondantes.

Deux canotiers de renom, MM. Alfred Caron et son frère Joseph Caron, avaient généreusement offert leurs services pour faire le voyage, c'est-à-dire que nous devions parcourir quinze milles en canot, à partir du lac Pohénégamook, joignant à la Rivière St. François pour de là se rendre à la Rivière bleue.

Disons de suite que ces deux guides se sont acquittés de leur tâche avec l'habileté de nos meilleurs canotiers, et nous les recommandons tout particulièrement à ceux qui voudraient visiter les différentes rivières qui sillonnent les townships Pohénégamook, Escourt, Cabano, etc., ou se donner le plaisir de la pêche dans quelques unes de ces rivières très-poissonneuses.

N'ayant, pour faire le voyage, qu'un canot passablement endommagé, M. le curé de St. Alexandre et M. le Notaire Gagnon qui auraient voulu accompagner le Révd Père Lacasse jusqu'à Cabano, durent nous laisser au pied du Lac Pohénégamook, nous ayant accompagné jusque là en chaloupe. Le Révd Père Lacasse, M. le curé de St. Eléuthère et nous, prîrent passage dans le canot à l'entrée de la rivière St. François, ayant pour guides nos deux intrépides canotiers. Le canot était passablement chargé, car l'eau affluerait pour ainsi dire le bord. Les eaux dans la rivière étaient basses, et plusieurs fois nous fûmes obligés de faire de longues marches dans la forêt, afin de permettre à nos canotiers de pouvoir traîner le canot entre les roches qu'il leur était alors plus facile d'éviter; nous avons dû débarquer un plus grand nombre de fois en rejonant, pour permettre à nos guides de franchir les rapides qui étaient nombreux: ce qui donnait lieu au Révd Père Lacasse de pouvoir

se rendre compte de la qualité des terres et de leur position.

Les terres à l'Est du lac Pohénégamook, dans le township Escourt, sont excellentes; ces bonnes terres, que nos conducteurs ont parcouru en tous sens pour y faire la chasse, s'étendent, disent-ils, jusqu'à huit milles. Tout le long de la Rivière bleue, nous avons remarqué plusieurs platins de terres magnifiques qu'il serait possible de cultiver avec avantage.

Il était cinq heures lorsque nous arrivâmes au Cabano. Le Révd Père Lacasse voulut aussitôt pénétrer dans les terres de ce township, et nous étions trop fatigué pour le suivre au milieu des bois pendant plus de deux heures. Il est revenu content d'avoir fait ce voyage dans un endroit qu'il dit aussi être très-avantageux aux colons qui voudraient aller s'y établir.

Nous étions alors au terme de notre excursion, et nous prenions logis à la demeure d'un ancien pionnier, établi dans cet endroit depuis dix-neuf ans, M. Joseph Nadeau, père de onze enfants qui n'ont connu, depuis ainsi dire leur naissance, que cet endroit isolé de la forêt, n'ayant aucun autre chemin de communication que la rivière que nous venions de parcourir. Il y a dans cet endroit, quatre à cinq habitations; de plus un moulin à seie appartenant à M. Joseph Nadeau.

L'arrivée d'un missionnaire, accompagné du prêtre qui de temps à autre leur fait la mission, dans leur foyer, était une grande joie pour tous les membres de la famille, principalement pour le père qui était gravement malade depuis quelques jours. L'arrivée d'un médecin n'eut pas eu un plus grand effet sur le malade que celle du missionnaire; déjà il se croyait guéri, et il quitta le lit pour entretenir le Révd Père Lacasse, de toutes les misères qu'il a dû endurer depuis le moment où il s'est fixé comme colon. Ce colon est très bien établi, quoiqu'il lui ait fallu lutter constamment avec tous les désavantages du manque de chemin pour la vente de ses produits ou l'achat de ce qui est indispensable à l'entretien de sa nombreuse famille.

Inutile de dire que ces bons catholiques ont profité du court séjour du Révd Père Lacasse et de M. le curé de St. Eléuthère, pour s'acquitter d'un devoir qu'ils ne peuvent remplir que rarement: celui de la confession. Les membres des quatre familles établies dans le voisinage de M. Nadeau, sans exception, se sont acquittés de ce devoir avec le plus grand empressement. C'était édifiant de voir ces gens de la forêt s'agenouiller aux pieds du prêtre, qu'ils voient si rarement.

Après le déjeuner nous faisons route pour St. Eléuthère, et nous arrivâmes à l'Eglise de cette paroisse à sept heures du soir. Le lendemain, dans le cours de la matinée, le Révd Père Lacasse visita le township Chabot où plus de trente colons y sont établis. Le rapport de ces colons prouve que ce township offre beaucoup d'avantages pour la culture, car les terres, si l'on en juge par la quantité et la qualité de grains obtenus, sont d'une grande fertilité.

Nous terminons ici le compte rendu de cette excursion, bien imparfait sans doute. Mais nous avons la certitude que le Révd Père Lacasse ne manquera pas de faire connaître aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes* les avantages qu'il y aurait d'ouvrir des terres